

DÉVELOPPEMENT DURABLE

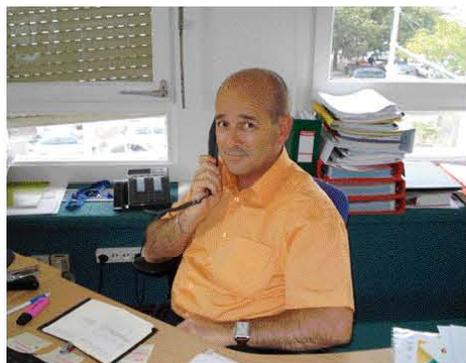
# Le socle du projet stratégique

Depuis six mois, un réseau de neuf correspondants locaux environnementaux observe, analyse et propose des solutions sur toutes les problématiques environnementales liées à l'activité SNCF. Antoine de Franco anime ce réseau en liaison étroite avec les établissements de la région et l'université Paul-Valéry de Montpellier.

**Antoine de Franco /**  
responsable régional  
environnement et  
développement durable



## “Faire vibrer l'entreprise”



### Comment fonctionne votre structure au sein de l'entreprise SNCF ?

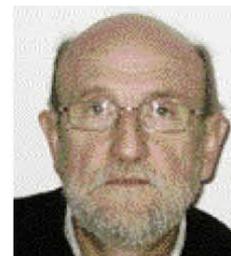
Pour assurer un management environnemental efficace, il faut partager l'information et confronter constamment les points de vue. Notre mission concerne l'ensemble des aspects et impacts environnementaux liés aux activités de la SNCF : eau, sols, énergie, déchets, bruit, installations classées pour l'environnement (ICPE). Nous mettons l'ensemble des

acteurs de l'entreprise sous tension par les outils de télécommunication ou des échanges sur le terrain. Nous rendons compte systématiquement des actions urgentes et des décisions prises. Nous travaillons dans un contexte favorable puisque la préservation de l'environnement n'est pas accessoire pour la SNCF, elle est le socle de son projet stratégique. En fait, toute l'entreprise vibre quand elle s'engage sur ces thèmes. Nous pouvons tout dire aux cheminots.

### Quelle est votre relation avec les acteurs extérieurs (collectivités, institutions, etc) ?

Nous sommes en contact permanent avec des collectivités locales, départementales, la région Languedoc-Roussillon et les parties prenantes externes comme la Drire, l'agence de l'eau, l'Ademe, la direction de l'environnement. Cela se passe dans un bon climat parce nous prouvons quotidiennement notre engagement et parfois nos responsabilités si nous polluons. Nous n'avons jamais attendu les contraintes ni les mises en demeure pour agir. La question type que nous posons à nos interlocuteurs est « Qu'attendez-vous de nous ? ». ●

## “Une révolution pour la SNCF...”



**Joël André /**  
directeur du  
département biologie,  
écologie, environnement  
à l'université Paul-Valéry  
de Montpellier



### Quelles sont les missions du département que vous dirigez ?

Le département biologie, écologie, environnement est installé depuis 37 ans dans l'université Paul-Valéry, université de lettres, langues, arts et sciences humaines. Les missions de ce département, notamment le master ingénierie environnementale et développement durable des territoires, sont d'intervenir dans tous les enseignements scientifiques nécessaires aux autres disciplines, notamment la géographie environnementale et l'aménagement.

### Considérez-vous que l'ouverture des grandes entreprises aux problématiques environnementales relève d'une vraie prise de conscience ?

Cette prise de conscience est née dans les années 1970 avec la démarche de planification écologique et d'évaluation des impacts environnementaux. La conférence de Kyoto a largement

renforcé le rôle du public dans le cadre du développement durable (en 1992). Puis en France la certification ISO 14001 (en 2000) a incité de nombreuses entreprises à aller dans le sens du développement durable, la belle image de marque du respect de l'environnement, des bonnes pratiques et d'amélioration continue.

### Quel regard porte le chercheur que vous êtes sur l'évolution de la SNCF dans ces domaines ?

Le projet industriel de la SNCF intègre le développement durable depuis peu, ce qui représente un enjeu colossal vu la taille de l'entreprise. Si, depuis de nombreuses décennies, le mot d'ordre était de faire rouler les trains, d'exploiter les transports et de gérer le patrimoine, aujourd'hui le développement durable est présent dans tous les secteurs avec un mot d'ordre qui pourrait être « rouler propre, exploiter propre, gérer propre ou encore plus propre... ».

C'est donc, depuis quelques années, une véritable révolution pour l'établissement public, qui doit intégrer les nouveaux métiers de l'environnement et investir des moyens considérables pour restituer son territoire et son bâti dans un état durable. Les formations universitaires professionnalisantes bénéficient de cette démarche qui permet d'intégrer de jeunes cadres spécialisés en expertise environnementale, fers de lance des plans d'action. ●



Signature de la convention de coopération entre la SNCF et l'université Paul-Valéry - département biologie, écologie, environnement. De gauche à droite : Joël André, directeur du département SNCF ; au centre : Antoine de Franco, responsable régional environnement et développement durable.